

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

Séance du : 3 avril 2023
Président : M. Marco CARENZA
Rapport sur : Préavis N° 2022/77
Rapporteur : M. Olivier MONGE

LE CONSEIL COMMUNAL DE NYON

vu le préavis N° 2022/77 « Autorisation générale pour l'acquisition de participations dans des sociétés productrices d'énergies renouvelables, ou l'achat de capacités de production d'énergies renouvelables, pour un montant de CHF 5'000'000.- au maximum pour la durée de la législature - Autorisation générale pour l'acquisition de participations dans des sociétés commerciales de services énergétiques jusqu'à concurrence de CHF 500'000.- au maximum pour la durée de la législature »,

ouï les conclusions du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

décide :

d'autoriser la Municipalité, pour la législature 2021-2026 et jusqu'à la fin de l'année de renouvellement des autorités communales, à :

1. procéder, d'une manière générale, à des acquisitions de participations dans des sociétés productrices d'énergies renouvelables, ou à l'achat de capacités de production d'énergies renouvelables jusqu'à concurrence de CHF 5'000'000.- pour la durée de la législature ;
2. procéder, d'une manière générale, à des acquisitions de participations dans des sociétés commerciales offrant des services énergétiques jusqu'à concurrence de CHF 500'000.- pour la durée de la législature ;
3. pour les acquisitions envisagées, la Municipalité pourra investir de l'argent uniquement dans des sociétés suisses existantes ayant fait preuve de leur rentabilité.

Le sous-amendement proposé par M. Mathieu Farine reprenant le point 3 uniquement jusqu'à « suisses » est refusé par 42 non et 40 oui.

L'amendement proposé par la commission ajoutant le point 3 est accepté par 43 oui, 37 non et 1 abstention.

Au vote, les conclusions du préavis amendé sont acceptées par 69 oui, 3 non et 10 abstentions.

Pour extrait conforme levé le 4 avril 2023.

l'attestent

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE NYON

Le Président :



La Secrétaire :